



## INSTRUCTIONS DE COURSE

### Raid Les P'tits Bouchons (Vauriens, Vauriens classiques, 4000, IND AERO, MOTH et WAZSP) 28 et 29 mars 2026 – Baie de Quiberon A.S.N. Quiberon - 5A

Un groupe WHATSAPP sera utilisé par l'OA en plus du site internet pour communiquer sur la mise en ligne des infos notamment pour les IND solo foil qui seront à l'ENVSAN (heures et ordre prévu de mise à dispo, IC, résultats, jury, émargement...).

Groupe whatsapp : <https://chat.whatsapp.com/GLVKcI9vIVmC6gH4iIECY>

Les P'tits Bouchons 2026

Groupe WhatsApp



La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

### 1. REGLES

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
- 1.2 les règlements fédéraux

### 2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Toute modification aux IC sera en ligne au plus tard 1 heure avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.
- 2.2 Des modifications à une IC peuvent être faites sur l'eau, dans ce cas le bateau comité course hissera le pavillon L et communiquera à la voix.

### 3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents (documents officiels, les instructions de course, leurs modifications et toutes les notifications, y compris les convocations et décisions du Comité de réclamation) seront mis en ligne sur le tableau officiel d'information dont l'adresse est Les avis aux concurrents seront en ligne à l'adresse : <https://www.asnquiberon.com/les-ptits-bouchons-du-28-au-29-mars-2026/>
- 3.2 Le PC course est situé au club téléphone 02 97 30 56 54 – email : [infoasnq@orange.fr](mailto:infoasnq@orange.fr)



PARTENAIRE  
OFFICIEL



PARTENAIRE  
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE  
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris  
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

**4. CODE DE CONDUITE**

- 4.1 [DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.
- 4.2 [DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent placer la publicité fournie par l'autorité organisatrice avec soin, en bon marin, conformément aux instructions d'utilisation et sans gêner son fonctionnement

**5. SIGNAUX FAITS A TERRE**

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé devant le bâtiment de l'A.S.N. Quiberon.
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, tous les bateaux doivent rester à terre.
- 5.3 Le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 30 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

**6. PROGRAMME DES COURSES**

Dates des courses :

Date	Toutes Classes
Samedi 28 mars	Briefings coureurs: 10h15 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement 12h
Dimanche 29 mars	Briefings coureurs (hors moth et WASZP) : 9h00 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement 10h30 Heure limite du dernier signal d'avertissement : 14h30

**Nota : Pour les IND solitaires foil et les Birdyfish au départ de l'ENVSN, pas de Raid programmé, seulement du parcours construit donc pas de briefing fixe. Communication par le groupe whatsapp et via les référents de classe**

**7. PAVILLONS DE CLASSE**

Les pavillons de classe sont :

- VAURIEN / AERO / 4000: Pavillon jaune avec M en noir
- VAURIEN Classique : Pavillon vert avec L en Noir
- solitaire foil ( WASZP et MOTH) : Pavillon WASZP
- Birdyfish : Pavillon Rose avec S en Noir

**8. ZONE DE COURSE**

Précisée dans l'Avis de Course (8.2).

**9. LES PARCOURS**

- 9.1 Les parcours sont décrits en **annexe PARCOURS** en incluant l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée.
- 9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours. Les signaux définissant les parcours sont les flammes numériques 1, 2, et 3 correspondant aux numéros des parcours et au nombre de tour à effectuer.
- 9.3 Pour les Raids : le parcours sera présenté lors du briefing journalier. Sur l'eau, le numéro du Raid à effectuer sera signalé avant la procédure de départ, à l'arrière du bateau Comité.

**10. MARQUES**

- 10.1 Les marques sont décrites en annexes parcours

**11. ZONE QUI SONT DES OBSTACLES**

Sans objet.

**12. LE DEPART**

- 12.1 La ligne de départ sera entre le mât du bateau de Comité de Course arborant le pavillon orange à laisser à tribord et le côté parcours de la bouée de départ cylindrique orange.
- 12.2 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

**13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS**

Sans objet

**14. L'ARRIVEE**

- 14.1 La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée. (*voir § 10 des IC*)
- 14.2 **Grand Prix Finish** : lorsque le premier bateau termine le parcours et passe la ligne d'arrivée, le comité de course, positionné en arrivée (pavillon bleu hissé), enverra immédiatement un pavillon jaune avec un signal sonore (cela change les signaux de course). Ce pavillon jaune peut être doublé à la porte sous le vent. Le pavillon jaune et le pavillon bleu seront affalés à la fin de la fenêtre d'arrivée ou quand le dernier bateau a fini. **La fenêtre d'arrivée sera égale à 10 minutes.**
- 14.3 **Les concurrents peuvent choisir de naviguer un tour, puis de s'arrêter et d'attendre, même si le bateau en tête n'a pas encore terminé, ce qui est tout à fait acceptable. Ils seront classés dans l'ordre de leur passage sous le vent.**
- 14.4 Quand le premier bateau termine le parcours et passe l'arrivée, les concurrents **doivent** alors passer la ligne d'arrivée nonobstant le nombre de tours effectués.
- 14.4.1 Leur position dans la course sera établie à partir de l'ordre d'arrivée et du nombre de tours effectués.
- 14.4.2 Parcours n°3 : les bateaux qui auront effectué 3 tours seront classés devant les bateaux qui auront effectué 2 tours et 1 tour.
- 14.4.3 Les concurrents n'arrivant à couper la ligne d'arrivée avant sa fermeture seront classés en fonction de leur dernier passage à la marque sous le vent.
- 14.5 [DP] Les WASZP ayant fini et n'étant pas plus en course, doivent s'écarter de la zone d'arrivée.
- 14.6 À l'arrivée et dans la mesure du possible, les concurrents peuvent annoncer le nombre de tour.

**15. SYSTEME DE PENALITE**

- 15.1 la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

**16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES**

- 16.1 Temps cible : 20 minutes. Le manquement à respecter le temps cible ne constituera pas motif à réparation (ceci modifie la RCV 62.1 (a)).
- 16.2 Temps limite : du premier bateau pour finir après avoir effectué le parcours est de 30 minutes. Les bateaux ne finissant pas dans les 10 minutes après que le premier bateau de sa série ait effectué le parcours et fini, seront classés DNF. (Ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

**17. DEMANDES D'INSTRUCTION**

- 17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.
- 17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé à l'accueil du club.
- 17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé dans les locaux du club.

**18. CLASSEMENT**

- 18.1 Nombre de courses à valider pour valider la compétition : 1
- 18.2 Courses retirées :  
A partir de 3 courses validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins la plus mauvaise.

**19. REGLES DE SECURITE**

- 19.1 [DP] [NP] Modalités de l'émargement à la sortie et au retour :
- 19.1.1 Il est obligatoire avant le départ sur l'eau et au retour à terre.  
**Au départ**, il peut être ouvert 1 heure avant le 1<sup>er</sup> signal d'avertissement du jour et **au retour** il est clos à l'heure limite de dépôt des réclamations (1heure après l'arrivée du dernier de la série).
- 19.1.2 Pour des raisons de SECURITE, le non-respect de chaque émargement entraînera une pénalité appliquée à la course du jour la plus proche, courue par le concurrent.  
a) non-émargement au départ : 20% sans instruction (modification de la règle 63.1).  
b) non-émargement retour : 20%, sans instruction (modification de la règle 63.1).
- 19.1.3 Lieu d'émargement départ et arrivée pour les classes 4000 / Vaurien / Vaurien classique / SNIPE : **Tableau devant l'entrée de l'ASN Quiberon.**  
**Pour les solitaires à foil (MOTH, WASZP, l'émargement pourra se faire par SMS ou WHATSAPP au 06 18 49 70 57.**
- 19.2 Un concurrent qui abandonne ou quitte la zone de course entre deux courses doit se signaler au comité de course dès que possible [DP].
- 19.3 Les équipements individuels de flottabilité seront portés conformément à la RCV 40.

Pour tous, le gilet de sauvetage est obligatoire.

#### 19.4 Règles de sécurité des bateaux à foils

Voir l'annexe « règle technique et de sécurité des supports à foil »

### **20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT**

20.1 [DP] Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.

20.2 [DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

### **21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT**

21.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.

21.2 [DP] Un bateau doit être conforme aux règles **75 minutes (Modifier si différent)** avant son signal d'avertissement.

### **22. BATEAUX OFFICIELS**

Bateau Comité et commissaires arborant le pavillon « ASN Quiberon ».

### **23. ACCOMPAGNATEURS**

23.1 23.1 [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

23.2 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés **avec un flyer de l'ASN Quiberon**

23.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

23.4 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :

- Des gilets de sauvetage norme CE (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
- Une VHF
- Un couteau
- Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
- Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
- Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche.

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.

Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

### **24. EVACUATION DES DETRITUS**

Les débris peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou accompagnateurs.

### **26. PRIX**

Des prix seront distribués.

#### **Arbitres désignés :**

Président du comité de course : Françoise DETTLING

Président du jury : pas de jury nommé

## Annexe Zone de course

